

Un investisseur avisé au service de l'action territoriale

La Direction du développement territorial et du réseau (DDTR) a pour mission de contribuer à des opérations de développement des territoires, en accompagnement des acteurs publics (État, collectivités territoriales), et à leur demande.

Elle constitue **le lien privilégié de la Caisse des Dépôts avec les collectivités locales** et apporte des solutions aux questions de développement économique.

Elle privilégie une approche d'investisseur responsable avisé de long terme et prend des participations minoritaires dans des sociétés aux côtés des collectivités territoriales (SEM) ou d'acteurs privés (sociétés de projets).

Ses interventions visent à servir l'intérêt général et à répondre aux grands enjeux de modernisation et de compétitivité des territoires, dont notamment :

- la mise en œuvre de la transition énergétique et écologique en investissant dans les énergies renouvelables et la ville durable ;
- le renforcement de l'attractivité territoriale en participant à des investissements immobiliers (tertiaires, commerciaux, touristiques...) et au développement de l'économie numérique (infrastructures, usages, services) ;
- l'appui aux acteurs territoriaux de l'innovation et de la solidarité en soutenant l'économie de la connaissance, les universités ou l'économie sociale et solidaire.

La Direction intervient également directement en fonds propres dans le financement de projets locaux.

Ses investissements ne se substituent pas à l'initiative privée mais, au contraire, la confortent lorsqu'elle est insuffisante ou absente.

Ils contribuent ainsi, par effet levier sur les fonds propres des co-investisseurs et sur la dette bancaire, au développement économique des territoires et encouragent toutes les initiatives en faveur de la croissance. L'immobilier reste le premier domaine d'investissement de la Direction.

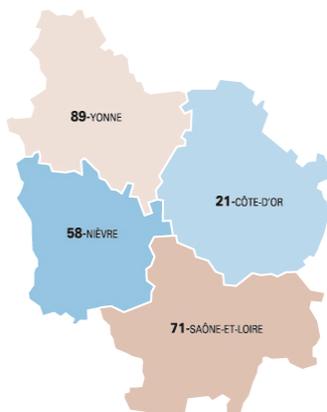
Elle s'est par ailleurs fortement mobilisée en 2012 sur deux autres secteurs considérés comme prioritaires : le tourisme associatif et familial et l'hébergement des personnes âgées.

DDTR assure enfin plusieurs missions pour compte de tiers.

Elle gère directement 8 des 9 actions que l'État a confiées à la Caisse des Dépôts dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir et s'est pleinement mobilisée pour déployer chacune d'entre elles au niveau de tous les territoires.

Le réseau des directions régionales, qu'elle anime et pilote, assure la diffusion de l'offre des métiers prêteur et bancaire de l'Établissement public auprès des collectivités locales et des acteurs économiques et met en œuvre tous les modes d'intervention du Groupe.

Direction régionale Bourgogne Aline Morancho



La région dans son environnement socio-économique

La Bourgogne est perçue avant tout comme une destination touristique mais elle est aussi une terre d'industrie (1/4 des effectifs salariés contre 1/5 en moyenne nationale), avec un nombre important de PME et TPE et des pôles de compétitivité qui se sont structurés autour de filières d'excellence, tels que l'agro-alimentaire ou le nucléaire.

La région se caractérise par une superficie importante et une faible densité (deux fois moins importante que la moyenne française), un espace essentiellement rural, avec une seule agglomération de taille significative, le Grand Dijon (250 000 habitants) en Côte-d'Or et des villes moyennes, situées sur les trois autres départements : Chalon-sur-Saône (50 000) et Macon (35 000) en Saône-et-Loire, Auxerre (40 000) et Sens (27 000) dans l'Yonne, et Nevers (40 000) dans la Nièvre. La plupart des grandes villes se sont en effet développées autour d'un axe structurant, l'autoroute A6 (axe Mâcon-Chalon-Dijon-Auxerre-Paris).

La Bourgogne est une région traversante (avec un séjour moyen de 1,4 jours) et outre l'A6, elle bénéficie d'un réseau de communication particulièrement développé : le TGV, avec notamment la nouvelle liaison est Rhin-Rhône inaugurée en septembre 2011, mettant par exemple Mulhouse à 1 heure de Dijon au lieu de 2h30 avant. Dijon s'est également dotée en 2012 d'un tramway. La croissance annuelle de population entre 1999 et 2007 est quatre fois moins rapide que la moyenne nationale, comprenant plus de retraités que de jeunes, avec une difficulté à retenir les jeunes actifs attirés par des régions avoisinantes plus porteuses, l'Île-de-France ou Rhône-Alpes.

12^e rang des régions en termes de PIB par habitant (25 000 €), le premier employeur est la métallurgie, suivi par les industries agroalimentaires (vins de renommée internationale, condiments, gastronomie) et les industries plastiques. Certains secteurs dynamiques s'organisent en filière ou en pôles de compétitivité : le pôle Nucléaire Bourgogne qui regroupe plus de 7 000 salariés et maintient la filière au 1^{er} rang européen, le pôle Vitagora à la pointe de la recherche sur la nutrition et le goût, le technopôle automobile Nevers-Magny-Cours et le pôle ferroviaire au Creusot.

L'Université de Bourgogne s'est regroupée avec l'Université de Franche-Comté pour créer une fondation, qui elle-même porte le PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur). Leur ambition est de connecter le monde de l'enseignement, de la recherche et des entreprises pour valoriser les filières d'excellence. Leur projet est également la création d'une université fédérale en 2013. Les autres secteurs représentés en Bourgogne sont les énergies renouvelables et spécialement la biomasse (1^{ère} région pour la récolte de pins Douglas et de chênes), la santé et le paramédical (Fournier, Urgo, Sanofi, Oncodesign) et enfin le tourisme (Alésia, Hospices de Beaune), avec quatre sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco (abbaye de Fontenay, prieuré de la Charité-sur-Loire, les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et la basilique de Vézelay) et une seconde candidature des Climats de Bourgogne, à horizon 2015.

Données chiffrées au 31/12/2012

Nombre d'entreprises accompagnées.....	25
Investissements en fonds propres (investissements + charges).....	2,42 M€
Volume des prêts contractualisés.....	420 M€
Encours bancaires.....	750 M€

Effectif.....	19

Développement économique / Entrepreneuriat

1 - Financement des PME-ETI

La direction régionale a consolidé en 2012 sa mission d'accueil, d'orientation, d'accompagnement et de suivi des entreprises en recherche de fonds propres. Elle a ainsi poursuivi l'animation de la Plateforme Appui PME qui réunit chaque mois la Caisse des Dépôts, l'Etat, la Région Bourgogne, la Banque de France, Oséo, FSI Régions, l'Institut de développement économique de Bourgogne (IDEB), Bourgogne Croissance Innovation (BCI) et la Chambre de Commerce et de l'Industrie Régionale ; 30 sociétés ont été accompagnées dans ce cadre, pour un total de financement de 1,2 M€. Durant les six premiers mois de l'année, CDC Entreprises a investi 7,5 M€ dans 8 sociétés (contre 10,8 M€ l'année précédente dans 17 PME). La projection de l'année 2012 devrait ainsi marquer une croissance significative par rapport à 2011. Au cours de cette année 2012, le fonds régional IDEB a maintenu son soutien aux sociétés de la Bourgogne, en intervenant aux côtés de 5 entreprises pour un montant de 1,080 k€. BCI, sa filiale d'amorçage, est intervenue aux côtés de 6 sociétés pour un montant supérieur à 705 k€. En partenariat avec l'Etat et le Conseil régional, la direction régionale a réuni à 4 reprises le Club des Investisseurs de Bourgogne, qui a pour vocation de faciliter la rencontre des chefs d'entreprises et des investisseurs publics et privés. Ces clubs sont l'illustration de l'un des axes de la convention de partenariat signée le 5 décembre 2011 sur l'appui en fonds propres des entreprises.

2 - Financement des TPE

Les quatre plateformes du réseau Initiative France et l'association Réseau Entreprendre Bourgogne ont été soutenues par la direction régionale ; une dotation globale de 50 k€ a été apportée en 2012. Au total, 460 prêts d'honneur ont été accordés pour une enveloppe de 3,4 M€. Les 19 opérateurs NACRE (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise) de la région ont poursuivi leur action auprès des créateurs repreneurs d'entreprises. 294 nouveaux prêts ont été décaissés en 2012 pour un montant de 1 M€.

La direction régionale a poursuivi son financement des quatre dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) et de la structure régionale de coordination (C2RA). L'enveloppe globale allouée de 219 k€ a permis à ces associations d'accueillir 149 structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), d'effectuer 162 diagnostics et 133 ingénieries. Au cours de l'année 2012, la direction régionale a signé, avec la Maison de l'emploi et de la formation du bassin dijonnais, une convention permettant la mise en place d'un dispositif CitésLab sur l'agglomération de Dijon. Afin de permettre le développement du microcrédit, un colloque réunissant les principaux partenaires de ce dispositif (réseaux accompagnants, banques) a été organisé par la direction régionale, le 30 mai. Une convention avec l'Union départementale des affaires familiales (UDAF) de la Côte d'Or a par ailleurs été signée. La direction régionale s'est engagée, aux côtés de la déléguée régionale aux droits de la femme, et du Conseil régional, dans l'élaboration d'un plan d'actions visant à favoriser l'entrepreneuriat au féminin. Elle s'est également impliquée dans l'action visant à mettre en valeur et en visibilité les femmes cadres avec le programme « Alter égales ». Le 18 juin 2012, la direction régionale a organisé un séminaire réunissant une cinquantaine de femmes, en présence notamment de la déléguée régionale aux droits des femmes, autour du thème « Leadership au féminin et force d'un réseau ».

3 - Développement numérique

La direction régionale a participé au copilotage et au cofinancement, aux côtés de la Région, d'une étude pour l'évolution du portail numérique (appui PME) dans le cadre du Schéma régional de développement économique (SRDE). Elle a assuré le suivi de ses investissements dans les sociétés gestionnaires de réseaux à haut débit (Nivertel, Creusot Montceau Networks, Grand Chalon Networks) et a poursuivi son accompagnement des collectivités dans leurs réflexions sur les cibles et modes de déploiement du Haut Débit (HD) et du Très Haut Débit (THD). Dans le domaine des usages et services numériques, la direction régionale a accompagné les études du Conseil régional sur sa politique d'information des entreprises par internet intégrant l'utilisation à venir d'Appui PME. De même, dans le cadre du programme « + de services au public », elle a participé à la conception et à la mise en œuvre des expérimentations de lieux mutualisés d'accès aux services publics en zones rurales dans l'Yonne.

4 – Plateformes mutualisées d'innovation (PFMI)

La direction régionale a assuré le suivi du projet Mecateam au Creusot, futur outil industriel, au service de la filière ferroviaire, spécifiquement orienté sur le thème de la maintenance des engins de travaux. Ce projet de plateforme mutualisée d'innovation (PFMI), adossée à la grappe d'entreprises Mecateam Cluster, pourrait représenter pour le bassin d'emploi de la communauté urbaine Creusot-Montceau une opportunité importante pour son développement économique et le renforcement de sa vocation industrielle.

Immobilier / Logement / Ville

1 - Logement

Après une année 2011 en recul de -23 % sur le volume de prêts sur fonds d'épargne, et de -35 % hors prêts collectivités locales et infrastructures, le montant global 2012 a respectivement augmenté de 120 % par rapport à 2011, et de 95 % hors prêts collectivités locales et infrastructures. Cette hausse très significative s'explique notamment par une forte mobilisation en tirages des lignes globales de financement pluriannuel (LGFP) qui prenaient fin pour un grand nombre d'organismes. L'élément déterminant est cependant l'octroi de prêts aux collectivités locales, bien au-delà du poids de la région. En effet, les trois enveloppes exceptionnelles accordées en 2012 ont permis de contractualiser un montant de 118 M€. On constate une moindre contractualisation de prêt renouvellement urbain en raison de l'avancée des opérations qui touchent à leur fin notamment dans le cadre de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine). Cependant l'année 2012 connaît globalement une hausse des interventions en politique de la ville en raison de la réalisation d'un certain nombre de prêts projets urbains, dont deux projets immobiliers où la Caisse des Dépôts est aussi investisseur.

Le financement des opérations d'habitat pour les populations spécifiques (personnes âgées, handicapées ou jeunes en insertion) reste à un niveau très important en atteignant 35 M€.

2 - Autre immobilier

Les deux premiers bâtiments tertiaires à destination de Pôle Emploi et de la Ville par la SCI Eco parc 3A à Sens ont été livrés en novembre 2012. Ils sont construits à Sens en zone ANRU pour un investissement global de 8,5 M€ avec un engagement de 660 k€ en fonds propres pour la Caisse des Dépôts, soit un effet de levier de 14. Le projet de rénovation et de portage du centre commercial Fontaine-d'Ouche à Dijon a été validé le 8 février 2012. Situé dans le quartier éponyme classé en ZUS, l'opération de restructuration atteint un coût total de 23,5 M€ et s'inscrit dans un partage entre une intervention publique (15 M€) et une intervention privée (8,5 M€). L'implantation du nouveau centre commercial avec son parking de 200 places s'étendra sur plus de 12 000 m², dont un supermarché, une moyenne surface et 3 500 m² d'équipements publics.

3 - Infrastructures

Après avoir financé en 2009 le Grand Dijon, maître d'ouvrage, par un prêt infrastructure de 100 M€ pour le tramway, dont la livraison des deux lignes est effective depuis le 8 décembre 2012, le Conseil général de la Côte-d'Or, qui soutient le projet par une subvention, s'est vu accorder un prêt de 8,4 M€ en janvier 2012.

4 - SEM

La SEM d'aménagement Val de Bourgogne a connu une évolution importante début 2012 en ouvrant son capital à trois nouvelles collectivités locales : la communauté urbaine du Creusot-Monceau (CCM), la communauté de communes de l'Autunois et le Conseil général de Saône-et-Loire. Cette évolution doit permettre de renforcer les fonds propres et d'élargir sa zone de chalandise. Le Grand Chalons reste le principal actionnaire. La Caisse des Dépôts a participé à cette augmentation et reste ainsi le premier actionnaire hors collectivités locales.

Universités / Économie de la connaissance

Études, schémas directeurs (immobilier, numériques, développement durable)

La Caisse des Dépôts a financé le schéma directeur immobilier de l'Université de Bourgogne. La convention cadre arrivant à échéance, une nouvelle convention est prévue en 2013 avec la nouvelle Université Fédérale Bourgogne Franche-Comté, afin d'adosser les projets de développement immobilier, numérique et de développement durable que le président de l'Université souhaite traduire dans cette future convention.

Environnement / Développement durable

1 - Investissements énergies renouvelables

La direction régionale a poursuivi l'accompagnement du projet de centrale de cogénération bois sur le site de la Roche-en-Brenil (Côte d'Or) et a participé à l'inauguration à Massangis (Yonne) du plus grand parc photovoltaïque de France (56 MW) dans lequel la Caisse des Dépôts est investisseur via le fonds Marguerite.

2 - Promotion du développement durable

Le dispositif déployé par CDC Climat a été présenté à la Région. Avec la Société Forestière, filiale de la Caisse des Dépôts, une réflexion a été engagée avec le Conseil général de la Nièvre sur la gestion durable des massifs forestiers.

Viellissement / Santé

La promotion de l'offre en réhabilitation ou construction d'établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) a été faite auprès des principales collectivités et établissements publics de coopération intercommunale de la région dont les quatre conseils généraux et l'Agence régionale de santé (ARS), notamment à l'occasion d'une réunion régionale de présentation, en mars, de l'outil CDC Générations et des actions de la Caisse des Dépôts sur ce thème du vieillissement.

Métier bancaire

L'année 2012 aura été marquée par une évolution contrastée de l'activité notariale qui s'achève sur une baisse de l'encours moyen annuel d'environ 5 % à 511 M€. L'encours total des clientèles bancaires de la direction régionale est resté stable à 745 M€ (contre 757 M€ en 2011). Dans cette conjoncture plutôt favorable, le métier bancaire a poursuivi la modernisation des outils de la banque électronique. Les virements sont aujourd'hui dématérialisés à environ 95 %. Le service « e-consignation » est ouvert depuis le 2^e trimestre et a déjà permis la dématérialisation d'un tiers des procédures. Cette tendance devrait se poursuivre en 2013.

Activité commerciales des professions juridiques

La Caisse des Dépôts est le banquier de référence des professions juridiques réglementées. Elle assure le financement des installations des jeunes professionnels et du développement des études.

Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)

8 conventions (primo ou renouvellement de convention) ont été présentées et validées par les comités locaux, sur le territoire Centre Est (région Auvergne, Bourgogne et Rhône-Alpes) pour un montant minimum de 6,4 M€.

► PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR

• Enseignement supérieur et formation (11 Md€)

1 - Idefi (initiative d'excellence en formation innovante) – géré par l'Agence nationale de la recherche (ANR) (7,7 M€ avec les Idex).

Le Projet « Talent Campus » déposé par le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Bourgogne Franche-Comté, a été sélectionné parmi les cinq meilleurs projets aux initiatives d'excellence en formation innovante en France, au sein d'une sélection de 37 projets. Il se voit ainsi doté d'un financement de l'Etat de 5,3 M€ sur 8 ans. Il s'agit d'un dispositif de formation tout au long de la vie qui vise à repérer, développer et capitaliser les talents de publics variés : lycéens, étudiants, doctorants, salariés. Talent Campus est reconnu comme innovant car, au-delà des innovations pédagogiques, il fait le pari de la mixité sociale, générationnelle et disciplinaire.

2 - Internat d'excellence et égalité des chances – géré par l'ANRU (0,5 M€).

Le projet du rectorat portant sur la localisation d'un internat d'excellence à Montceau-les-Mines a été retenu (40 places, qui pourraient monter à 110, ouverture prévue en 2013).

• Recherche (7,9 Md€)

Equipements d'excellence (Equipex) – géré par l'ANR (1 M€).

Deux projets de recherche ont été retenus pour la Bourgogne et la Franche-Comté suite au premier appel à projet : Imappi, projet de développement d'un prototype d'imagerie médicale en Bourgogne porté par le PRES et doté de 7,3 M€ ; Robotex, projet porté par le CNRS (INSIS) pour 13 régions, et doté de 10,5 M€ visant à créer un réseau national composé de 15 laboratoires structurant la robotique.

Laboratoires d'excellence (Labex) – géré par l'ANR (1 M€).

Deux projets portés par le PRES ont été retenus :

- laboratoire Action, d'un budget de 8 M€, dont le projet vise à explorer les potentialités des nanotechnologies et de l'informatique pour développer des systèmes miniaturisés dotés de nouvelles fonctionnalités pour des applications dans le domaine de la santé, des transports, de l'énergie ;
- LipSTIC (Lipoprotéines et santé), doté de 6 M€, visant la prévention et le traitement des maladies inflammatoires non vasculaires et du cancer.

• Sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT) géré par l'ANR (0,9 M€)

La SATT Grand Est, dont le siège devrait être basé à Dijon, et qui regroupe le PRES Bourgogne Franche-Comté, l'université de Lorraine, l'université technologique de Troyes, le CNRS et l'Inserm), recevra une aide de 60 M€.

• Filières industrielles et PME (6,5 Md€)

Croissance des PME – Economie Sociale et Solidaire (ESS) – géré par la Caisse des Dépôts (0,1 M€).

Bourgogne Active, partenaire financier dans le cadre du PIA a alloué 20 k€ au titre d'un contrat d'apport associatif PIA au bénéfice d'une association.

Aide à la ré-industrialisation – géré par Oséo (0,2 M€).

Financement des entreprises innovantes (prêts verts) – géré par Oséo (0,5 M€).

• Numérique – géré par la Caisse des Dépôts (4,5 Md€)

Usages – AMI (1,4 M€).

Le projet Mobigo facilite la géolocalisation au mètre près. Dijon fait partie des 17 projets qui ont été présélectionnés sur l'appel à projet Ville numérique – service sans contact (appel à projets, doté de 20 M€, permet de cofinancer des projets de développement et de déploiement de services Near Field Communication (NFC) innovants portés par des agglomérations couvrant plus de 200 000 habitants). Projet soutenu par le FSN à hauteur de 700 k€, devrait être lancé au second semestre 2014. Par ailleurs, un projet a été validé dans le cadre de l'appel à projet e-santé. Enfin, le projet TED de tablette numérique avec contenu éducatif dans le cadre de l'appel à projet e-éducation (société Unowhy) a été validé.

LE PROJET PHARE DE LA DIRECTION REGIONALE**Sens se dote d'un Eco-parc, pôle de services et d'activités en ZFU**

Eco Parc Sens – Crédit photo Mairie de Sens

La création d'un pôle de services et d'activités, nommé Eco-Parc, a été lancée début 2012 à Sens au cœur de la zone franche urbaine qui rassemble sur près de 150 hectares un tiers de la population. En novembre 2012, a eu lieu la livraison du premier bâtiment sur un programme total de trois bâtiments Haute Qualité Environnementale (HQE) : le 1^{er} propose 1 600 m² aux services de Pôle Emploi, le second réservera 900 m² aux services économiques de la mairie ; enfin, un bâtiment tertiaire de 1 500 m² sera destiné à l'installation d'entreprises. Située à 120 km au sud-est de Paris dans le département de l'Yonne, Sens est, avec plus de 57 000 habitants la 2^e ville de l'Yonne et la 6^e de Bourgogne. Son arrondissement connaît une expansion démographique régulière et réalise la croissance la plus rapide de Bourgogne des 15 dernières années. Sens bénéficie de sa proximité avec la région parisienne, avec une gare ferroviaire assurant des liaisons directes avec Paris. L'Eco-Parc contribue à la redynamisation économique de ce quartier inscrit en politique de la ville et participera au développement économique de la ville de Sens. L'opération est portée par la SCI Ecoparc 3 A, constituée de la Caisse des Dépôts, de Batifranc (SEM de crédit-bail) et du Crédit Agricole. La SCI, dotée d'un capital de 0,2 M€, porte un investissement de plus de 8,5 M€. L'Eco-Parc sera équipé de systèmes permettant de récupérer les eaux pluviales des toitures et des voiries qui seront réutilisées pour l'arrosage extérieur, les bâtiments seront aux normes haute qualité environnementale (HQE) et apporteront un gain d'énergie grâce à une isolation performante. Le site a été inauguré le 25 mars 2013.